



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 92079

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur la réalisation de la politique du "vivre ensemble" dans les quartiers. L'agence nationale de rénovation urbaine et l'Agence nationale de cohésion sociale ont récemment signé une convention de coopération en vue d'un meilleur "vivre ensemble" dans les quartiers. Elle souhaiterait connaître les mesures concrètes appelées par cette convention.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92079

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 novembre 2010, page 11907

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)